

Instructions de course spécifiques Rond Zhik

L'Atlantique

Le Télégramme



20 et 21 SEPTEMBRE 2025

Catégories :
Windsurfer
Wingfoil
Kitefoil

Lieu : **LORIENT (Parc océanique de Kerguelen – LARMOR-PLAGE)**

Autorité Organisatrice : **CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT**

Grade : **5A**

Les catégories Windsurfer, wingfoil et kitefoil font partie de la manifestation L'Atlantique Le Télégramme E. Leclerc, mais disposent d'instructions de course spécifiques faisant l'objet du présent document.

Ces catégories seront basées sur le site du parc océanique de Kerguelen à Larmor-Plage, disposant d'un PC organisation spécifique implanté dans le bâtiment du pôle compétition Voile Légère (confirmations d'inscription, émargements, dépose des réclamations), mais relèveront du site principal de Lorient La Base pour les jury (PC Course dans la Capitainerie de Lorient LA BASE ainsi que pour les animations (repas équipage, remise des prix,...)).

Un parking sera réservé sur le site de Lorient La Base pour permettre aux concurrent.e.s de rallier ce site en soirée (voir avis de course)

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B pour les classes Windsurfers et Wingfoil,
- 1.2 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe F pour les classes Kitefoil,
- 1.3 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en **annexe**
- 1.4 **Les règlements fédéraux.**
- 1.5 Il sera fait application des :
 - règlement de classe pour les windsurfers (LT)
- 1.6 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.7 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée **au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet**, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 La dernière phrase de la règle 90.2(c) est modifiée, **des instructions verbales peuvent être données à terre lors du briefing et sur l'eau par l'envoi du « pavillon L » accompagné de signaux sonores.**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrent.e.s seront affichés sur le **tableau officiel d'information situé sur la façade vitrée Sud du bâtiment Pole compétition voile légère**, à l'exception des avis d'instruction de réclamation (voir IC 17)
- 3.2 Les avis seront communiqués par WhatsApp :
https://chat.whatsapp.com/FohJGWd0yVN7txwmlHofdl?mode=ems_copy_t
- 3.3 Le PC organisation est situé dans le bureau du Pôle Compétition à Kerguelen
Les réclamations auront lieu dans le chapiteau jury, à côté de la capitainerie de Lorient LA BASE
- 3.4 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer sur le canal VHF 08.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrent.e.s et les accompagnateurs.trices doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrent.e.s et les accompagnateurs.trices doivent gérer tout équipement fourni par l'autorité organisatrice avec soin, en bon.ne marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement. Les concurrent.e.s doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le parking côté ouest du pôle compétition.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Samedi 20 Septembre :

08h30 à 10h30 : confirmation d'inscription

10h30 : briefing

12h : Heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du jour pour une ou plusieurs courses.

18h : heure limite de retour à terre

A partir de 18h : repas snacking sur le site de La Base

Dimanche 21 septembre

08h30 : briefing

09h30 Heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du jour pour une ou plusieurs courses.

15h : heure limite de retour à terre

16h30 : remise des prix sous le chapiteau du site de La Base

- 6.2 Les confirmations d'inscription se feront au PC organisation du pôle compétition voile légère
- 6.3 Pour prévenir les coureurs.euses qu'une course va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé sur le bateau comité avec un signal sonore **2 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les suivants :

WINDSURFER	PAVILLON de classe
WINGFOIL	Flamme ROSE
KITEFOIL	Flamme VERTE
KITE FORMULA 41	Flamme BLANCHE

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits **en annexe PARCOURS**, avec l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Les zones de course et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing coureur.euse, et pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.3 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont mentionnées sur un tableau à l'arrière du bateau comité départ.

- 9.4 Les parcours seront de type (**voir annexes parcours OU instructions au briefing du matin**):
- 9.4.1 **Course Racing** (UPWIND/DOWNWIND)
- 9.4.2 **Slalom** (REACHING)
- 9.4.3 **Longue Distance** (RAID) Les classes concernées seront déterminées la veille en fonction des conditions météo

9.5 Les parcours attribués à chaque classe seront en principe définis lors du briefing. Le type de parcours sera affiché sur un tableau à l'arrière du bateau comité au moins 2 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

10. MARQUES

Les marques de départ, de parcours, et d'arrivée sont décrites en **annexe Marques de parcours**. **Un seul dispositif permettant de donner des départs UPWIND-DOWNWIND ou des départs SLALOM sera mis en place conformément à cette annexe.**

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées si besoin en **annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ**.

12.2 **[DP] [NP]** Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard **3 minutes (1 minutes pour les formats slalom)** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2)

12.4 **Procédure de départ :**

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
3	Pavillon de Classe	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir	Un	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

12.5 Ceci modifie la RCV B26.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Aucun changement de parcours ne sera effectué.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée**.

14.2 **[DP]** Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 la RCV 44 est modifiée de sorte que **la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**
- 15.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps limite et les temps cibles sont :

Format	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Slalom	3-5 mn	50 % du temps de course du premier ou de la première
Course Racing	15 -20mn	50 % du temps de course du premier ou de la première
Raid	45-60mn	50 % du temps de course du premier ou de la première

- 16.2 Les planches ne finissant pas dans le temps limite après la première planche de sa classe ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que la dernière planche a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information du pôle compétition.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au pôle compétition de Kerguelen.
- 17.3 **[NP]** Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront communiqués par ordre de priorité :
1°) Au tableau officiel d'information du pôle compétition de Kerguelen.
2°) Diffusion sur le groupes WhatsApp des ronds respectifs.
- 17.4 Des avis seront publiés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins : (par ordre de priorité)
1°) Tableau officiel JURY – Communiqués sur le lien suivant JURY DECISIONS :
<https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Atlantique%20Le%20Telegramme%20%20E%20Leclerc%202025>
2°) Diffusion informelle sur le groupes WhatsApp des ronds respectifs.
Les instructions auront lieu dans la salle du jury située suivant IC 3.3. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **Une course** doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées pour le Windsurfer, KiteFoil, WingFoil :
- Quand moins de **3 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
 - Quand au moins **3 courses** ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score**.
 - Quand **7 courses** ont été validées le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **ses 2 plus mauvais scores**.
 - Quand au moins **8 courses** ont été validées le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **ses 3 plus mauvais scores**.

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

19.1 Un émargement (sortie et retour) sera mis en place.

A chaque sortie et retour à terre, y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un émargement sera mis en place au pôle compétition de Kerguelen.

Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par le/la coureur.euse avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

(i) L'émargement sera ouvert **une heure** (01H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'**avertissement** du jour.

(ii) Heures limites pour émarger :

Au départ : heure du signal d'avertissement de la première course du jour,

Au retour à terre : heure limite du dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi des pavillons AP/H ou N/H sur l'eau.

(iii) **L'émargement départ** est obligatoire même le premier jour : la confirmation des inscriptions ne fait pas office d'émargement départ !

(iv) Chaque omission d'émargement sera sanctionnée par l'application d'une **pénalité de 10%** sans instruction en modification de la RCV 63.1, calculée suivant les dispositions de la RCV44.3(c)

19.2 Un.e coureur.euse qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible

19.3 Les coureurs.euses doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall **sur la plage**.

19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un.e coureur.euse d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade

19.6 **[DP] Matériels de sécurité :**

Il est de la responsabilité des concurrent.e.s de se conformer à la réglementation D240.

Combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur min. de 1,5mn portée intégralement,

Port du casque conforme : EN 1385 pour les catégories Wingfoil et Kitefoil

Port des équipements individuels de flottabilité (50 NW) pour les catégories Wingfoil et Kitefoil

Veste ou gilet d'impact pour les catégories Wingfoil et Kitefoil

Le moyen de repérage lumineux n'est exigé que pendant les parcours RAID (Flash light div 240)

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT.E.S OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon Zhik.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 Les directeurs.trices d'équipe, entraîneur.e.s et autres accompagnateurs.trices doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que toutes les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 Les bateaux accompagnateurs seront identifiés de la façon suivante : sans objet

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneur.e.s sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

- 23.4 Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- des gilets de sauvetage (mini 50 NW) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Deux dispositifs de coupe circuit conformément à la Division 240. Un en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche. Le deuxième, pour récupérer le pilote en cas d'Homme à la mer.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentant.e.s de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

[NP] Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels

25. EMBLEMES

[DP] [NP] Il n'y aura pas de parc coureur gardienné à l'intérieur de l'enceinte du Parc Océanique de Kerguelen.

26. PRIX

Des prix seront remis pour chaque série à partir de 16h30 le dimanche 21 septembre comme suit :

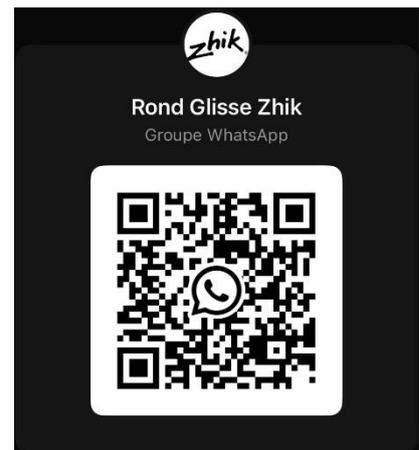
- Jusqu'à 5 inscrits : 1 lot
- Entre 6 et 10 inscrits : 2 lots
- Plus de 10 inscrits : 3 lots

ARBITRES DESIGNES :

Président.e du comité de course : Eric Bournot

Comité.e de course adjoint : Michel LE MER

Président.e du jury : François Lozachmeur



ANNEXE GUIDE DU TRI ÉVÉNEMENT

Bon à savoir

Modalités d'emprunt des points tri
Des points tri sont réservés aux organisateurs de petits événements ou à ceux qui assurent la bonne qualité du tri. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer un mail à animations.tri@agglo-orient.fr ou nous appeler au 02 97 83 52 52.

Locations et lavage de gobelets et vaisselle réutilisables
À qui s'adresser :
KCHINGAS SERVICES
1 Impasse de Kerhuas
56056 Larmor Plage
02 97 83 52 52

Utiliser des bouteilles en verre consignés
Distro : <https://www.distro-bzh.fr/>
La Station : <https://www.la-station-bzh-environnement.com/>
Distrib' Dong : <https://www.distribdong.com/>

Valorisation des huiles de friture
OLEOVIA : 0 804 71 87 00
FRANCE COLLECT : 06 41 38 25 47

Valorisation des mégots
ALCOME : contact@alcome.com 06 77 38 95 46
<https://lchambrepot.com/evénements/>

Attention, tous les déchets d'activité fréquente (verres, ferraille, équipements électriques...) doivent être valorisés via des filières professionnelles aux frais de l'organisateur de l'événement.

GUIDE DU TRI

Pour un événement éco-responsable

PLUS D'INFOS SUR www.orient-agglo.bzh

CITEO

LORIENT AGGLOMÉRATION

C'est facile

BIODÉCHETS

Épluchures, trognons et coquilles d'œuf

Carcasse, viande

Restes de repas

Crustacés, fruits de mer et poissons

Vaisselle comestible

Adress

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Cartons, cartonnages

Plastique

Métal

DÉCHETS NON RECYCLABLES

SEUL DÉCHÈTE À DÉPOSER DANS LE CONTRE-BOÎTE

SEUL DÉCHÈTE À DÉPOSER DANS LE CONTRE-BOÎTE

VERRE

Bouteilles

Pots

EN DÉCHÈTERIE

Accessoirs pour les plastiques

Matériau en bois

Déchèterie

L'accès aux 12 déchèteries de Lorient Agglomération est conditionné à la présentation d'un badge. Contacter le service déchets pour remplir la fiche d'information prévue pour les associations et entreprises sociales service-dechets@agglo-orient.fr

NET TAI

MARQUE PARTICULIÈRE

AM. A.C.M.

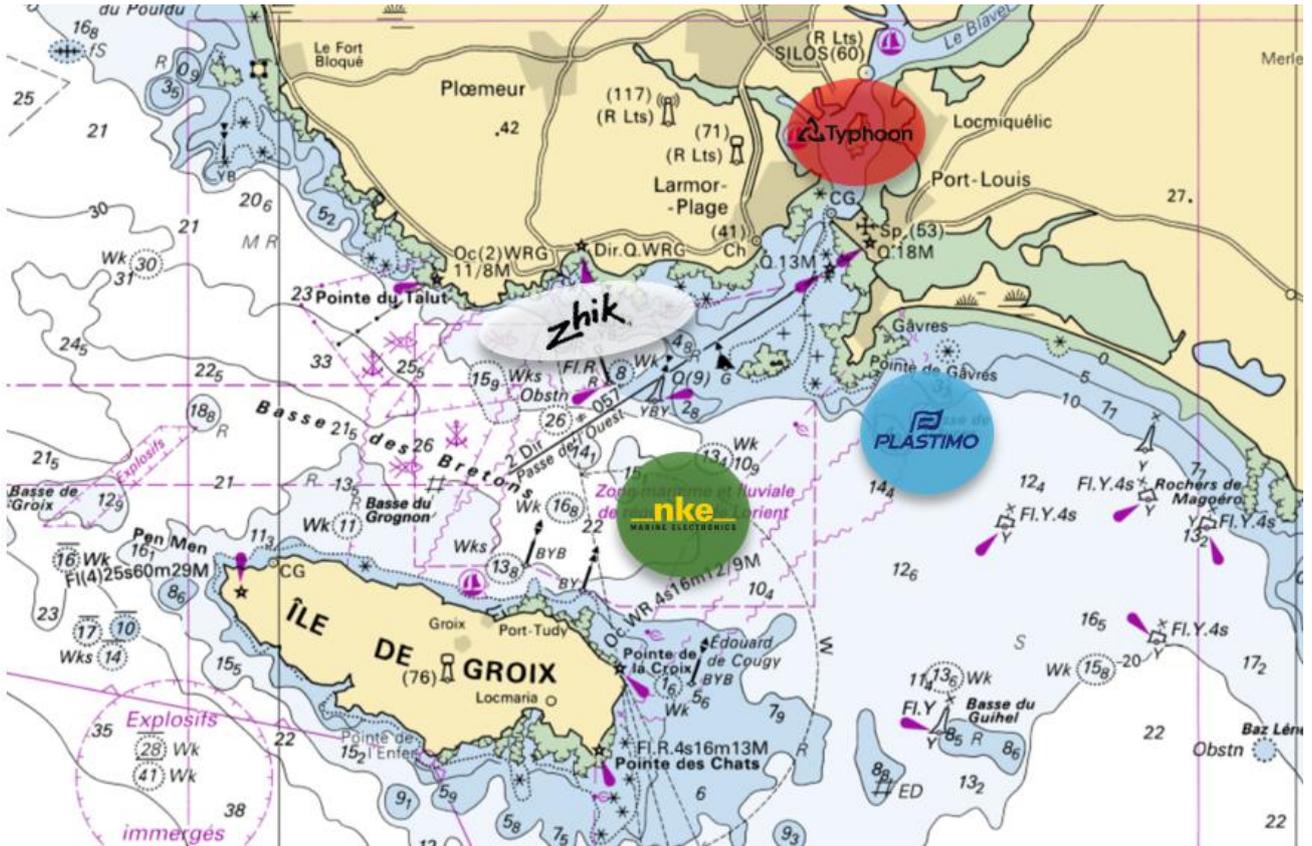
L'association de la production de déchets = la clé de succès de nos événements éco-responsables!

Depuis 2021, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire interdit l'usage de la vaisselle en plastique à usage unique ou en polystyrène (gobelets, assiettes, couverts, barquettes).

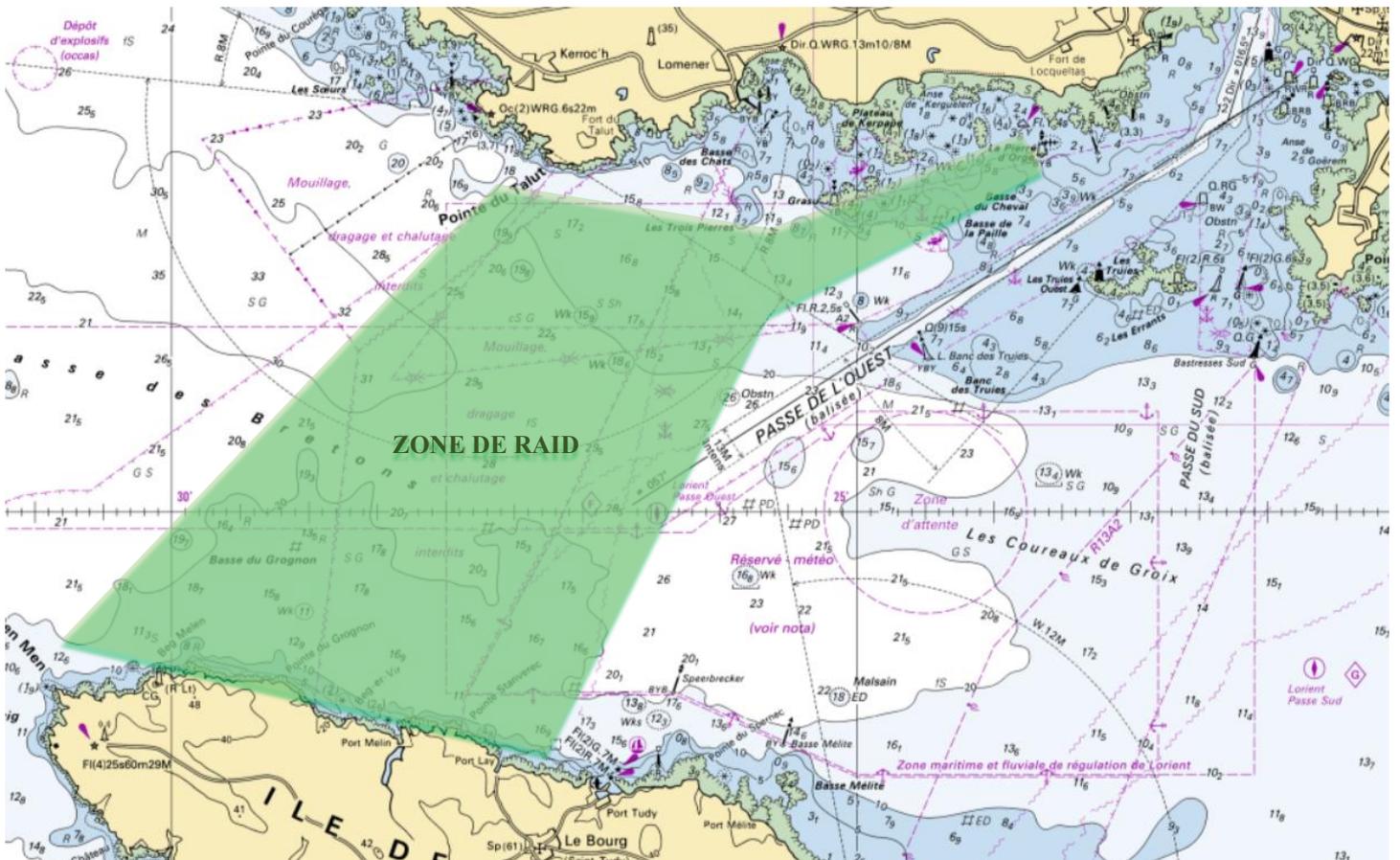
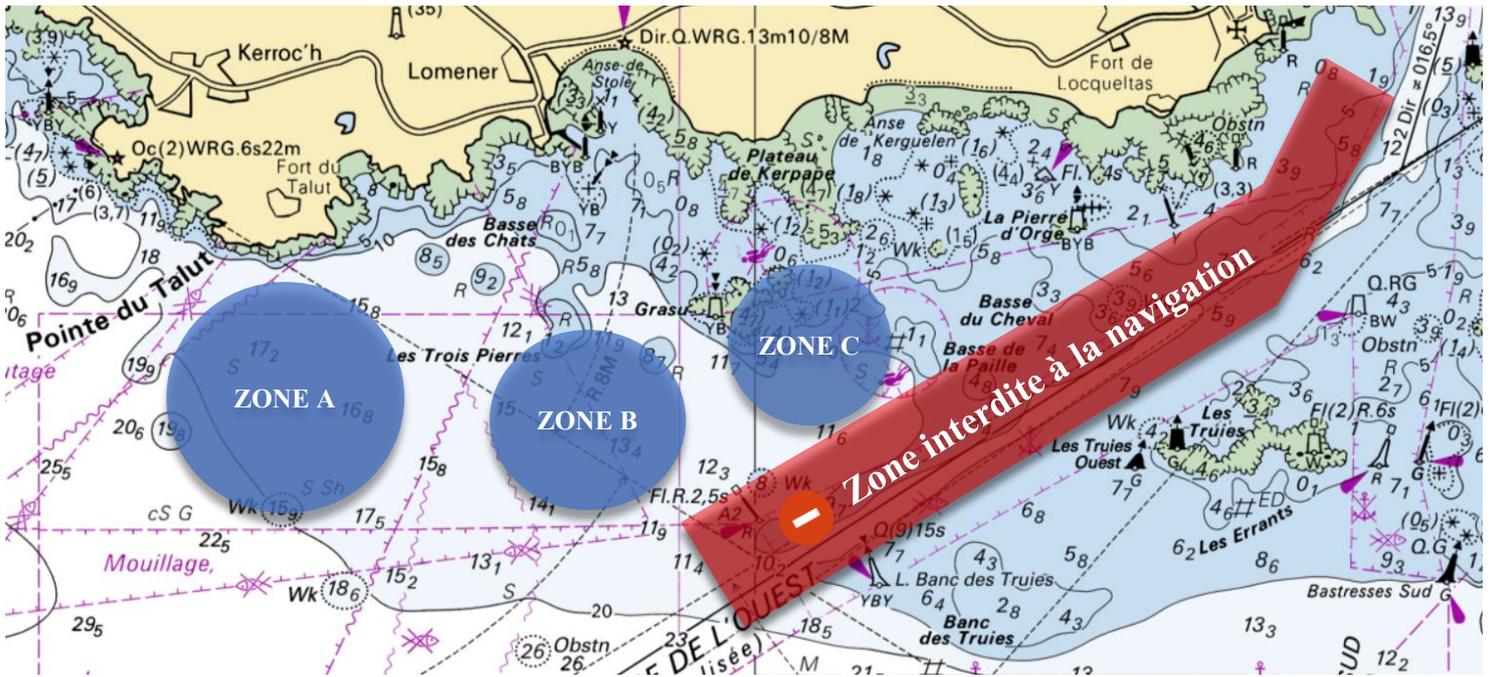
NE VOUS PREZ PAS AUX MENTIONS LAVABLES OU RÉUTILISABLES.

*Seuls les sacs bachelés "bi-compost" sont éligibles.

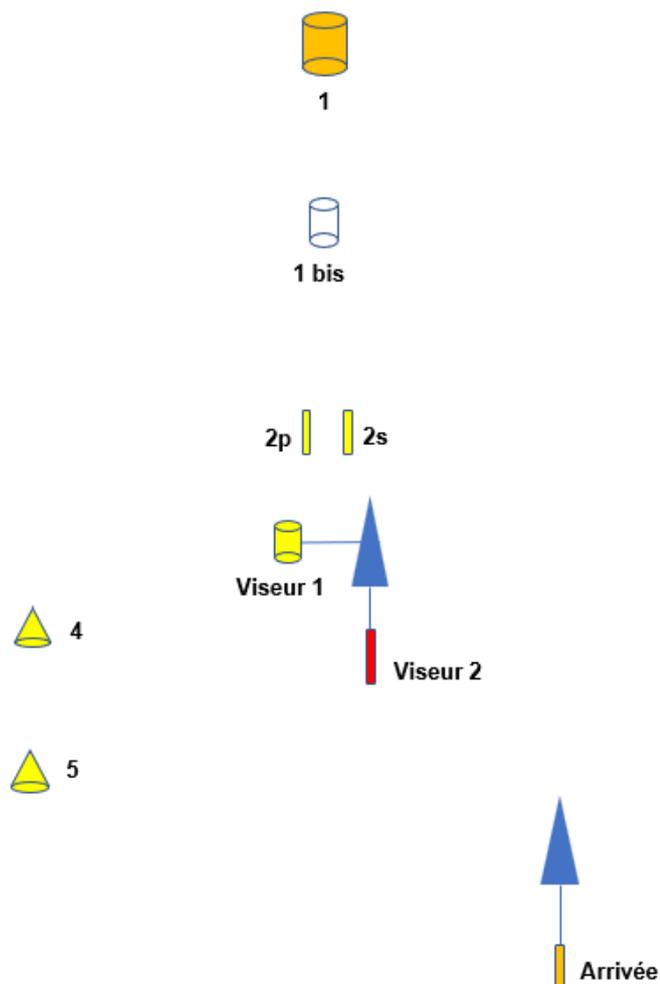
ANNEXE ZONES DE COURSE



ZONES DE COURSE DU ROND ZHIK

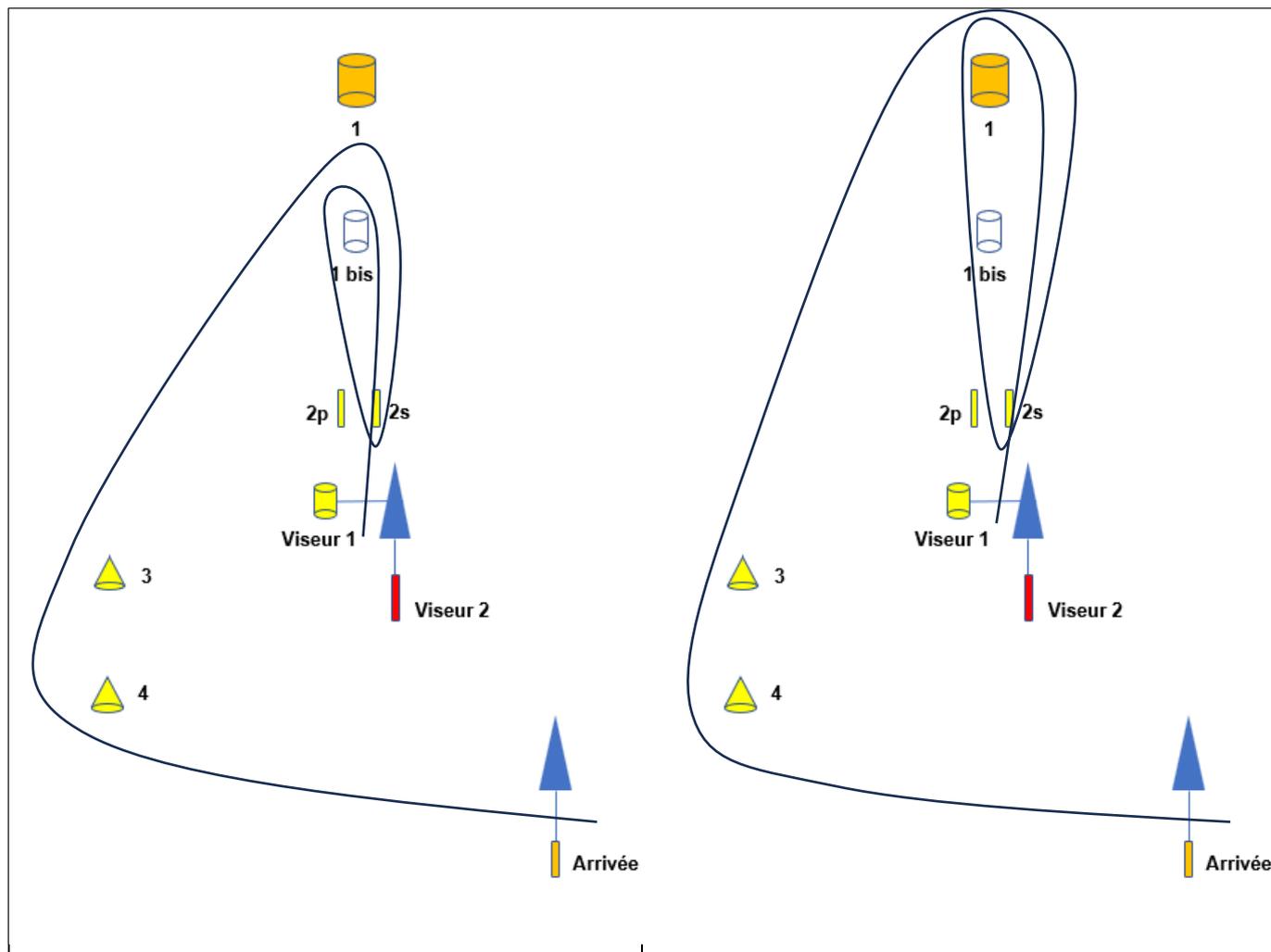


ANNEXE DEFINITION DES MARQUES DE PARCOURS



Bouée 1 : cylindrique ORANGE
Bouée 1bis : cylindrique BLANCHE
Porte 2s-2p : « frites » JAUNES
Bouées 3 et 4 : coniques JAUNES
Bouée Viseur 1 : cylindrique JAUNE
Bouée Viseur 2 : « frite » ROUGE
Marque arrivée : « frite » ORANGE

ANNEXE PARCOURS RACING



Parcours P1 :

Départ Upwind -1bis à babord - porte (2s-2p) – 1bis à babord -3 à babord – 4 à babord - Arrivée entre bateau pavillon bleu et frite orange

Parcours P2 :

Départ Upwind – 1 à babord– porte (2s-2p) – 1 à babord– 3 à babord– 4 à babord - Arrivée entre bateau pavillon bleu et frite orange

ANNEXE PARCOURS SLALOM (WindSurf & WingFoil)

